Le 25 mai 2021

Communiqué de presse

Participez au concours pour donner le nom du Nouveau Groupe Scolaire

La Ville de Maîche organise du 1er juin 2021 au 9 juillet 2021 un concours à but non lucratif pour donner un nom au nouveau groupe scolaire, qui deviendra aussi le nom de la nouvelle voie de desserte de cette école.

Conditions de participation

Ce concours amateur est ouvert aux personnes majeures dans la limite d'une participation par personne, sans limite de territoire, ainsi qu'aux classes des établissements scolaires des écoles Les Sapins Bleus et Louis Pasteur et de l'IME de Maîche. Les classes peuvent participer sous l'égide de leur responsable pédagogique. Les classes s'engagent à candidater au nom de l'établissement scolaire dont elles sont issues.

La participation est libre et gratuite.

Le nom proposé :

- Doit privilégier une identité locale
- Ne doit pas être celui de personnalités nationales
- N'est pas le nom d'une personne encore vivante
- A un caractère de pérennité
- Ne comporte pas une abréviation telle que « ONG ».

Modalités de participation

Chaque participant adressera à la Mairie de Maîche sa proposition au moyen du formulaire de participation à retirer au secrétariat de mairie ou à télécharger sur le site internet: https://www.mairie-maiche.fr/

Réception des propositions

Les participants doivent envoyer/déposer leurs propositions dans le respect des dates d'ouverture et de clôture du concours, indiquées dans le dossier d'inscription, en sachant que la limite de réception des dossiers sur place, par courriel ou par courrier postal est le jour de clôture du concours, soit le **vendredi 9 juillet 2021 à 18h au plus tard.**

Contact Presse
Direction Générale - Mairie de Maîche
03 81 64 31 03